



C. E. S
România



Union des Conseils Economiques et
Sociaux et Institutions similaires des Etats
et gouvernements membres de la
Francophonie

DECLARATION ADOPTEE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'UCESIF

PARIS, LE 20 MARS 2019

Réunis à Paris en Assemblée générale extraordinaire en marge de la journée internationale de la Francophonie, et en présence de M. Jacques KRABAL, Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et du Directeur des Affaires politiques et de la Gouvernance démocratique de l'OIF, M. Georges NAKSEU-NGUEFANG ; les membres¹ de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie, se félicitent de la prise en compte par l'OIF et l'APF de la dynamique impulsée par la *Déclaration de Bucarest* et des ambitions portées par l'UCESIF, notamment grâce aux efforts de la Présidence roumaine, ainsi qu'à l'appui de son Secrétaire général.

En effet, lors de son Assemblée générale du mois de décembre 2018, l'UCESIF a adopté la Déclaration de Bucarest, qui fixe l'objectif de devenir un organe consultatif de la Francophonie, au titre de la démocratie participative. Cet objectif, conduirait les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Sommet de Tunis de 2020 à amender la Charte de la Francophonie. Pour faciliter le plaidoyer de l'UCESIF, les Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires, qui sont des assemblées consultatives, veilleront à adopter des avis ou recommandations dressant un constat et faisant des propositions sur le rôle de la société civile organisée de leur pays. Ils pourront notamment évaluer la mise en œuvre des préconisations de la *Déclaration de Dakar* de 2014 adoptée lors du XVème Sommet de la Francophonie.

Les membres de l'UCESIF se félicitent des réflexions et propositions avancées par les différentes délégations pour mettre en œuvre la *Déclaration de Bucarest* d'ici au Sommet de Tunis. Ces actions sont nécessaires afin d'envoyer un signal fort aux décideurs pour promouvoir une francophonie contemporaine, en complémentarité avec l'OIF, porte-parole de la démocratie participative.

¹ Présents : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Grèce, Guinée, Mali, Maroc, Monaco, Niger, République Démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal.